



OFEV 30.03.2017

# Protection de la nature : Valeurs sous le signe du changement ?

## Journée OFEV 16.3.2017 - Rapport du congrès

Text : Nicolas Gattlen ; Photo : Christine Gubser

N° de référence: Q133-1459

### La protection de la nature est-elle en phase avec notre époque ?

Lors de la journée « Protection de la nature : valeurs sous le signe du changement ? », qui s'est tenue le 16 mars 2017, des spécialistes de la protection de la nature et du paysage ont discuté des valeurs qui nous guident actuellement et nous guideront à l'avenir. Ils se sont également demandé si la protection de la nature était en mesure de répondre aux évolutions de la société et d'y contribuer.



De gauche à droite : Urs Wohler, Niesenbahn; Jasna Milanovic, Nouvelle Maison Suisse; Peter Lehmann, sanu ag (Animation); Urs Leugger, ProNatura; Annette Spoerri, seco; Felix Nipkow, Fondation Suisse de l'Énergie

### Mettre l'accent sur la valeur de la nature

Dans son allocution de bienvenue, Franziska Schwarz, sous-directrice de l'OFEV, a expliqué comment la perception de la nature par la population avait évolué au fil du temps : vue comme

menaçante à l'origine, la nature a fini par être considérée comme menacée, si bien qu'on a jugé utile, en 1966, d'édicter une loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage. Cette loi représente un pilier de la protection de la nature telle que nous la concevons et la mettons en œuvre aujourd'hui. Toutefois, depuis les années 1960, l'utilisation du territoire exerce une pression croissante et l'asphalte étend son emprise sur le paysage. C'est pourquoi Franziska Schwarz exhorte les acteurs de l'administration et de la protection de la nature à repenser les approches actuelles et à sortir des sentiers battus. Selon elle, il faut mettre l'accent sur la valeur de la nature et ancrer son importance dans les mentalités.

### **La protection de la nature est-elle bénéfique pour tous ?**

Dans son exposé, la spécialiste en éthique de l'environnement Uta Eser a évoqué les différentes dimensions de la valeur de la nature. On peut attribuer à la nature une valeur d'usage (source de richesse et de prospérité), on peut lui accorder une valeur relationnelle (source de bonheur) ou on peut lui conférer une valeur et des droits propres. Dans ce dernier cas, l'être humain a le devoir éthique de la protéger. Uta Eser constate que la communication actuelle sur la protection de la nature est trop axée sur la valeur d'usage, avec des arguments souvent trop généraux. Car tout le monde ne bénéficie pas de la même manière de la biodiversité et, inversement, le recul de la biodiversité ne touche pas tout le monde de la même manière. D'ailleurs, tous les acteurs ne sont pas responsables du déclin de la diversité naturelle dans la même mesure. Il faut donc axer davantage la communication sur les intérêts et les responsabilités aux niveaux individuel et sectoriel, en tenant compte des trois dimensions de la valeur de la nature.

### **Que faut-il protéger ? Et avec quels instruments ?**

Aussi diverses et diffuses qu'elles puissent être, surtout lorsqu'elles ne sont pas écrites, les idées directrices de la protection de la nature sont déterminées par des valeurs. Daniela Pauli, directrice du Forum Biodiversité Suisse, a abordé le sujet de l'adéquation de ces idées directrices avec les valeurs de la société, débattu lors du colloque Swifcob 17. La question des buts de la protection de la nature se pose ainsi également : faut-il conserver une nature originelle ou plutôt créer une qualité naturelle (p. ex. au moyen de renaturations) ? On peut aussi envisager une protection prospective : un objet ne pouvant être qualifié de naturel, que ce soit dans son état originel ou actuel ou du point de vue de sa qualité, par exemple une friche industrielle, serait abandonné à lui-même afin de retrouver un jour un état « naturel ».

Swifcob17 « Conserver ou modeler » : [https://sciencesnaturelles.ch/service/events/81226-swifcob-17-conserver-ou-modeler-perspectives-pour-la-biodiversite-dans-un-contexte-dynamique?\\_ga=1.78689366.35349304.1490623441](https://sciencesnaturelles.ch/service/events/81226-swifcob-17-conserver-ou-modeler-perspectives-pour-la-biodiversite-dans-un-contexte-dynamique?_ga=1.78689366.35349304.1490623441)

### **Lacunes dans l'exécution et la communication**

Lors des ateliers, les 260 participants se sont largement accordés à dire qu'il n'y avait pas lieu de changer radicalement les idées directrices et les instruments actuels de la protection de la nature, mais qu'il faudrait plutôt les compléter par des approches dynamiques (p. ex. mise en place d'une infrastructure écologique). En revanche, l'exécution laisse à désirer, estiment les participants : on manque de personnel et d'argent. Des progrès doivent également être accomplis dans la communication : il est impératif d'avoir une argumentation convaincante et d'inclure les canaux de communication modernes si l'on veut que la protection de la nature et du paysage devienne une évidence dans tous les domaines de la vie quotidienne et politique (*mainstreaming*). Il est important aussi que les défenseurs de la nature fassent confiance à d'autres acteurs et secteurs et leur cèdent des responsabilités. L'idéal, selon Ion Karagounis, représentant du WWF, serait qu'il n'y ait plus besoin d'organisations ni de services de protection de l'environnement.

### **Conflits d'objectifs entre le tourisme, la politique régionale et l'énergie**

La table ronde réunissant des représentants du tourisme, de la société civile, de la politique régionale et de l'énergie a montré combien la perspective d'un *mainstreaming* reste éloignée. Urs Wohler, directeur de Niesenbahn AG, constate que la branche du tourisme est de plus en plus consciente de la valeur touristique de la nature et des paysages, mais que le tourisme intensif reste séduisant en raison de sa forte valeur ajoutée. Responsable du secteur Politique régionale et d'organisation du

territoire au Secrétariat d'État à l'économie, Annette Spörri a évoqué des conflits d'objectifs similaires : selon elle, si la politique régionale est censée respecter les principes du développement durable, la mise en valeur des régions et la promotion économique sont jugées plus importantes que les mesures d'encouragement en faveur de la nature et du paysage. D'ailleurs, il n'existe pas de compensations financières dans le domaine de la promotion régionale, comme c'est le cas pour l'extensification de l'agriculture par exemple. Felix Nipkow, de la fondation *Schweizerische Energie-Stiftung*, voit un autre conflit d'objectifs : il conçoit la transition énergétique comme un vaste projet de protection de la nature et aimerait que les défenseurs de l'environnement montrent autant de sollicitude pour les éoliennes que pour les arbres.

### **Des progrès dans le secteur forestier, l'agriculture et l'aménagement du territoire**

Les buts de la protection de la nature sont mieux intégrés dans le secteur forestier, l'agriculture et l'aménagement du territoire. Représentant d'IP-SUISSE, Jacques Demierre explique l'expansion de ce label par la demande croissante de denrées alimentaires issues d'une production raisonnée. IP-SUISSE s'est également aperçu qu'une promotion ciblée de la diversité des espèces stimule la commercialisation des produits labellisés. Cet organisme a donc élaboré en 2008 un système à points pour favoriser la biodiversité. Beaucoup d'agriculteurs dépassent le score minimum exigé (17 points), ce qui traduit une évolution de leurs valeurs. Les progrès sont importants dans le secteur forestier également. Décrié il y a 30 ans, le rajeunissement naturel est aujourd'hui la norme, et la biodiversité en forêt est soutenue financièrement par la Confédération et les cantons. La situation est plus compliquée dans le domaine de l'aménagement du territoire, où les intérêts qui s'affrontent sont encore plus nombreux, comme le constate Jacqueline De Quattro, cheffe du Département du territoire et de l'environnement du canton de Vaud. La politique doit en effet peser les intérêts en jeu et définir des priorités, mais elle doit également être à même d'expliquer pourquoi l'intérêt public (valeurs de la nature et du paysage) prime parfois sur les intérêts d'un individu ou d'un groupe. Jacqueline De Quattro prône dans ce contexte la discussion et la coopération, estimant qu'il faut éviter tout clivage entre « gagnants » et « perdants ».

### **Les valeurs de la jeune génération**

Les participants au congrès se sont déclarés optimistes pour l'avenir. Leur confiance est nourrie par l'importance que la population accorde à la nature et au paysage (comme le reflètent les résultats des votations, p. ex. dans le cas de l'initiative sur les résidences secondaires, ou encore le sondage sur la biodiversité réalisé en 2013 par l'institut de recherche gfs.bern) ainsi que par l'évolution des valeurs portées par la jeune génération : les enfants du numérique se détournent de plus en plus du matérialisme au profit d'idées comme l'économie du partage, la sobriété, la cogestion et le développement durable.